

RAPPORT SUR LA MENACE DES TROIS BASSINS:

Empêcher l'expansion pétrolière et gazière, minière et industrielle

OCTOBRE 2023
RÉSUMÉ EXÉCUTIF



PARTENAIRES:



TABLE DES MATIÈRES

Résumé Exécutif	3
EXPANSION INDUSTRIELLE : UN MOTEUR DE VIOLENCE CONFRONTÉ PAR LES PEUPLES AUTOCHTONES	5
RESUMEN DE HALLAZGOS CLAVE	6
Menaces d'expansion des combustibles fossiles aux forêts et aux communautés des trois bassins	6
L'exploitation minière	6
Carte 1 - Menaces à plusieurs niveaux dans le bassin de l'Amazone	7
Carte 2 - Menaces à plusieurs niveaux dans le bassin du Congo	8
Carte 3 - Menaces sur le pétrole et le gaz en Asie du Sud-Est	9
Carte 4 - Menaces à plusieurs niveaux en Indonésie	10
Agro-industrie et exploitation forestière	11
Autres menaces liées à l'expansion industrielle dans les Trois Bassins	12
PROTECTION DES FORÊTS, AVANCÉE DES DROITS DES COMMUNAUTÉS ET DES PEUPLES AUTOCHTONES, ET PRÉVENTION DES POINTS DE BASCULEMENT	15
SOLUCIONES	16
NOTAS FINALES	17
MÉTHODOLOGIE	19
SOURCES DE DONNÉES	21

Citation suggérée :

Three Basins Report: Fossil Fuel, Mining, and Industrial Expansion Threats to Forests and Communities, Earth Insight, 2023.

Crédit de l'image de couverture : (Haut) Courtoisie d'Auriga via Flickr, (Bas Gauche) Juan Diego Montenegro/picture alliance via Getty Images, (Bas Droite) Alexis Huguet/AFP via Getty Images.

RÉSUMÉ :

Les forêts vitales et les écosystèmes fluviaux qui s'étendent sur les bassins de l'Amazone, du Congo et du Bornéo-Mékong en Asie du Sud-Est sont des merveilles naturelles et culturelles qui sont essentielles au maintien de la biodiversité et de la stabilité climatique. Leur préservation est essentielle pour les communautés autochtones et locales qui y vivent et pour l'avenir de l'humanité. La première coupe est la plus profonde, et l'expansion des industries des combustibles fossiles, de l'exploitation minière, de l'exploitation forestière commerciale ou de l'agriculture déclenche une cascade de déforestation et de dégradation des forêts.

Ce rapport jette un regard sévère sur les menaces imminentées liées à l'expansion de ces industries en examinant où les concessions pétrolières et gazières, minières et autres concessions industrielles chevauchent les forêts tropicales humides non perturbées (souvent des forêts primaires et des zones clés pour la biodiversité, ci-après dénommées "forêts tropicales intactes"). Le rapport indique également les zones de chevauchement avec les territoires autochtones, les terres coutumières et d'autres lieux habités.

Une nouvelle cartographie et une nouvelle analyse montrent que :

- **Près de 20 % des forêts tropicales intactes des trois bassins se trouvent aujourd'hui dans des concessions pétrolières et gazières actives ou potentielles**
- **Près de 25 % des forêts tropicales intactes des bassins de l'Amazone et du Congo se trouvent aujourd'hui dans des concessions minières actives ou potentielles**
- **En Indonésie, près de la moitié des concessions de nickel, une source majeure pour l'industrie des véhicules électriques, chevauchent des forêts naturelles**
- **Plus de 200 millions de personnes, dont une proportion importante de communautés autochtones et locales, soit environ 20 % de la population des trois régions du bassin, vivent à l'intérieur des blocs pétroliers et gaziers**

Les conclusions soulignent la nécessité absolue d'un moratoire sur l'expansion des activités industrielles dans les forêts primaires et prioritaires de ces régions et du monde entier, afin de créer un espace pour des solutions financières telles que l'allègement de la dette, la réorientation des subventions, le paiement des services écosystémiques et d'autres innovations du système financier à mettre en place pour préserver ces trésors mondiaux et répondre aux besoins en matière de développement. En l'absence d'un arrêt des activités extractives et d'une protection et d'une application adéquates, les forêts restantes et les communautés autochtones et locales qui en dépendent continueront d'être gravement touchées.

Une analyse des données Landsat de 1990 à 2019 a révélé que 218,7 millions d'hectares de forêts tropicales humides ont disparu et que 106,5 millions d'hectares supplémentaires se trouvent dans un état dégradé.¹ Elle estime qu'au moins 45,4 % de la dégradation récente conduira probablement à la déforestation dans moins de dix ans. La perte de forêt tropicale primaire dans le monde en 2022 a totalisé 4,1 millions d'hectares, soit l'équivalent de 11 terrains de football de forêt disparaissant chaque minute.

Dans le bassin amazonien, quelque 26 % de la superficie montrent des signes de déforestation et de forte dégradation ; 20 % ont été convertis de manière irréversible et 6 % sont fortement dégradés.³

On prévoit également qu'au moins 27 % des forêts pluviales intactes du bassin du Congo présentes en 2020 seront gravement menacées d'ici à 2050 si le rythme de la déforestation et de la dégradation des forêts se maintient.⁴ L'Asie du Sud-Est a perdu une superficie forestière supérieure à celle de l'Allemagne : 376 000 km², soit près d'un sixième de ses forêts⁵, avec des menaces croissantes liées à l'expansion des combustibles fossiles, de l'exploitation minière, de l'agro-industrie, de la sylviculture et d'autres activités industrielles.

Sans un arrêt rapide de la déforestation et de la dégradation des forêts naturelles, les trois bassins risquent un effondrement systémique de l'écosystème et, à mesure que les climats se réchauffent, des boucles de rétroaction se déclenchent et des canopées entières meurent. L'Amazonie est déjà au milieu d'une crise de basculement et dans le bassin du Congo, un seuil de basculement similaire, proche de 25 % de déforestation et de forte dégradation, a également été modélisé⁶. Si ce seuil est franchi, les écosystèmes et les services de la forêt tropicale humide risquent de ne plus être assurés.



Vue aérienne de la forêt amazonienne montrant de vastes zones de déforestation. Crédit photo : Courtoisie de l'ESA/Alexander Gerst via Flickr (CC BY-SA 4.0).

L'expansion industrielle - un facteur de violence pour les peuples autochtones et les communautés locales

Les forêts et les communautés des trois bassins sont confrontées à de multiples menaces liées à l'expansion des combustibles fossiles, de l'exploitation minière et forestière, du bétail et de l'agro-industrie. Une compréhension globale de la cascade de la déforestation et de la dégradation des forêts doit prendre en compte non seulement la zone d'impact proposée pour un projet, mais aussi tous les changements connexes, depuis le développement des infrastructures jusqu'à la fragmentation des forêts et l'érosion bioculturelle, en passant par les pressions démographiques et les migrations.

On estime que près de 60 %⁷ des terres des peuples autochtones dans 64 pays du monde sont soit fortement menacées (8,6 millions de km²), soit modérément menacées (14,1 millions de km²) par l'expansion du développement industriel. Une autre étude a révélé que les peuples autochtones sont impliqués dans au moins 34 %⁸ de tous les conflits environnementaux documentés dans le monde, dont plus des trois quarts sont causés par l'exploitation minière (24,7 %), les combustibles fossiles (20,8 %), le secteur de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de l'élevage (AFFL) (17,5 %), et les barrages (15,2 %). Toutefois, c'est le secteur de l'AFFL qui a causé le plus de dépossessions de terres, de pertes de moyens de subsistance et de dégradation de l'environnement.

Au cours des cinq dernières années, c'est l'exploitation minière qui a représenté le plus grand danger pour les défenseurs de l'environnement.⁹ Pour les peuples autochtones, résister à des projets d'expansion industrielle sur des terres ancestrales peut équivaloir à une condamnation à mort. Une analyse de 3081 conflits environnementaux liés à des projets de développement et répertoriés dans la base de données de l'Atlas de la justice environnementale indique que les conflits miniers et fonciers présentent le risque le plus élevé d'assassinats, de violences physiques et de criminalisation.¹⁰ Le nombre de morts est plus que doublé pour les défenseurs de l'environnement autochtones. Alors que les investissements se tournent vers les minerais de transition, tant que les gouvernements ne font pas respecter la loi - et tant que les chaînes d'approvisionnement ne sont pas réglementées, traçables et réellement responsables - cette tendance pourrait signifier une période bien plus périlleuse pour les groupes autochtones qui luttent pour la survie de leurs maisons et des écosystèmes que l'humanité a besoin de préserver pour notre avenir commun.



En août 2022, à Lima, Pérou, une religieuse tient une photo de Herasmo García Grau, un leader indigène assassiné et défenseur de l'Amazonie. Crédit photo : Agencia de Prensa Fotoholica via Alamy Live News.

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONCLUSIONS :

Menaces de l'expansion des combustibles fossiles pour les forêts et les communautés des trois bassins :

D'ici 2030, l'expansion des combustibles fossiles devrait produire 240 % de plus de charbon, 57 % de plus de pétrole et 71 % de plus de gaz que les limites permettant de maintenir le réchauffement de la planète à 1,5°C.¹¹ Compte tenu de l'immense diversité bioculturelle des forêts et des écosystèmes des trois bassins, ce sont les derniers endroits sur Terre où l'on devrait assister à une expansion du pétrole et du gaz.

Pourtant, de graves menaces pèsent sur ces régions, comme le montrent la carte et les données relatives à chacune d'entre elles ci-dessous.

Exploitation Minière

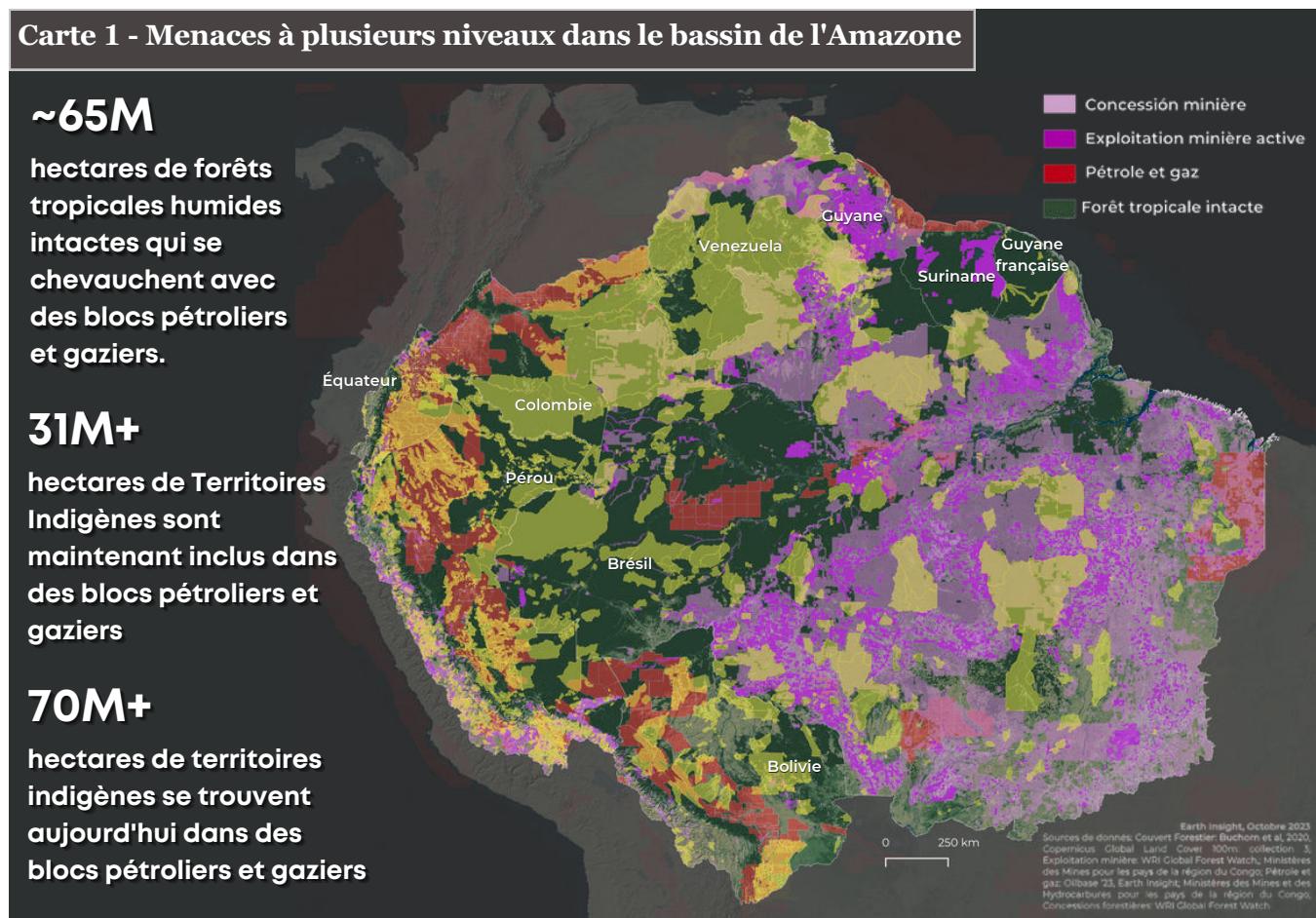
On estime que l'exploitation minière est le quatrième¹² plus grand facteur de déforestation. Dans les trois bassins, l'expansion de l'exploitation minière représente une menace importante pour les écosystèmes et les communautés locales,

compte tenu de la déforestation et de la dégradation des forêts qui en découlent et des effets toxiques sur les communautés et l'eau douce, essentielle à la survie. Une étude pantropicale portant sur 7 019 km² de forêts tropicales dans les zones minières en 2000 a révélé une réduction de 46,5 % d'ici 2019¹³. La majeure partie (80 %) de la déforestation était concentrée dans quatre pays : Indonésie, Brésil, Ghana et Suriname. Sur les 26 pays analysés, l'Indonésie représentait 58,2 % des pertes directes de forêts dues à l'exploitation minière. À l'avenir, la course aux minéraux essentiels risque d'aggraver considérablement cette tendance. Jusqu'à présent, 20 % des sites miniers critiques sont situés dans des points chauds de la biodiversité.¹⁴ Cette dernière ruée vers les ressources pourrait poursuivre le schéma historique de l'exploitation Nord-Sud, de l'appauvrissement de la biodiversité et de l'impact sur les communautés autochtones et locales. D'importantes menaces d'expansion liées à l'exploitation minière des métaux et des minéraux se profilent à l'horizon, comme le montrent les cartes et les mesures pour chacune des trois régions ci-dessous.



Vue aérienne du Complexe Minier de Carajás, entouré par la forêt amazonienne, commune de Canaã dos Carajás, État de Pará, Brésil, le 17 mai 2023. Crédit photo : Mauro Pimentel/AFP via Getty Images.

Carte 1 - Menaces à plusieurs niveaux dans le bassin de l'Amazone



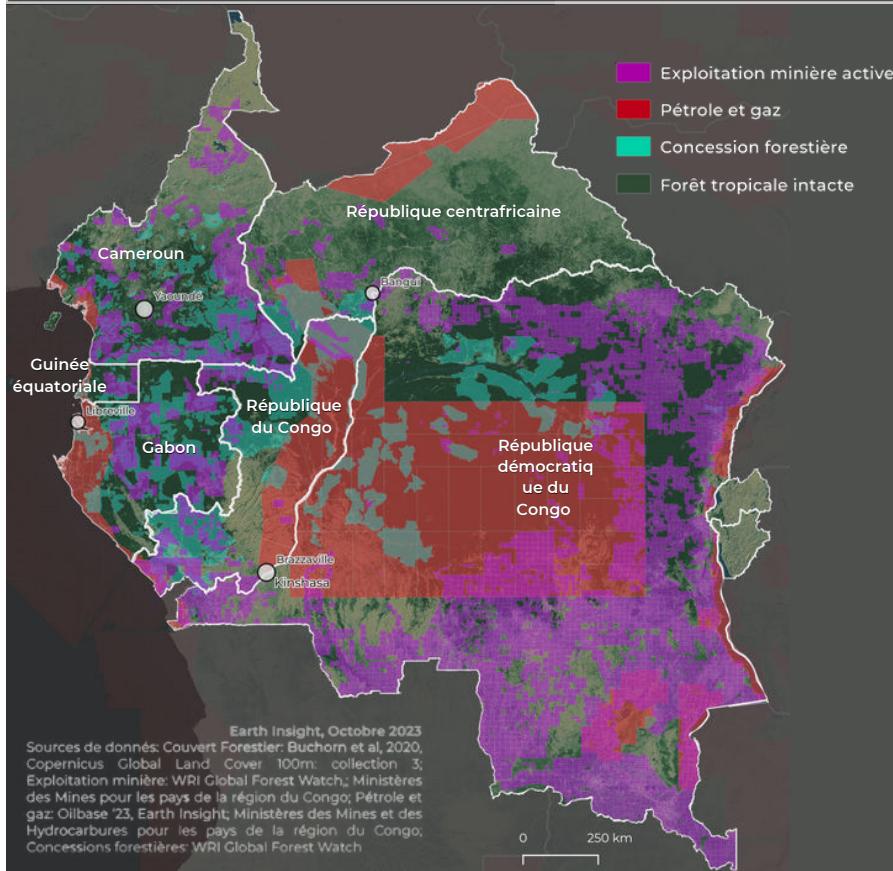
Menaces d'expansion pétrolière et gazière dans le bassin amazonien :

- On estime que 65 millions d'hectares, soit près de 13 % des forêts tropicales humides non perturbées (une superficie équivalente à près de deux fois la taille de la Pologne), se superposent aujourd'hui à des blocs de production et d'exploration de pétrole et de gaz.
- Plus de 500 nationalités autochtones distinctes vivent dans le bassin amazonien, et plus de 31 millions d'hectares de territoires autochtones se trouvent aujourd'hui dans des blocs de production et d'exploration de pétrole et de gaz.
- Plus de 13 000 lieux habités - y compris des villages, des villes, etc. - représentant près de 14 millions de personnes, soit plus de 23 % des lieux habités en Amazonie, vivent aujourd'hui dans des blocs de production et d'exploration de pétrole et de gaz.

Menaces d'expansion minière dans le bassin amazonien :

- Plus de 170 millions d'hectares, soit plus de 33 % des forêts tropicales humides non perturbées, chevauchent des concessions minières actives (~71 millions d'hectares) ou potentielles (~99 millions d'hectares).¹⁵
- Plus de 70 millions d'hectares de territoires indigènes chevauchent des concessions minières actives (~10 millions d'hectares) ou potentielles (~60 millions d'hectares).¹⁶
- Dans un scénario de menace extrême, plus de 16 000 lieux habités (villages, communautés, villes, etc.) et 27 millions de personnes se trouvent dans des concessions minières actives et inactives.¹⁷

Carte 2 - Menaces à plusieurs niveaux dans le bassin du Congo



~71M

des hectares (39 % ou plus) de forêts tropicales humides intactes se chevauchent avec des blocs de production et d'exploration pétrolière et gazière

56M

des personnes (y compris des autochtones et ceux qui dépendent des forêts) se trouvent dans des concessions minières

11,000

des lieux habités (villages, communautés, villes, etc.) se trouvent dans des concessions minières

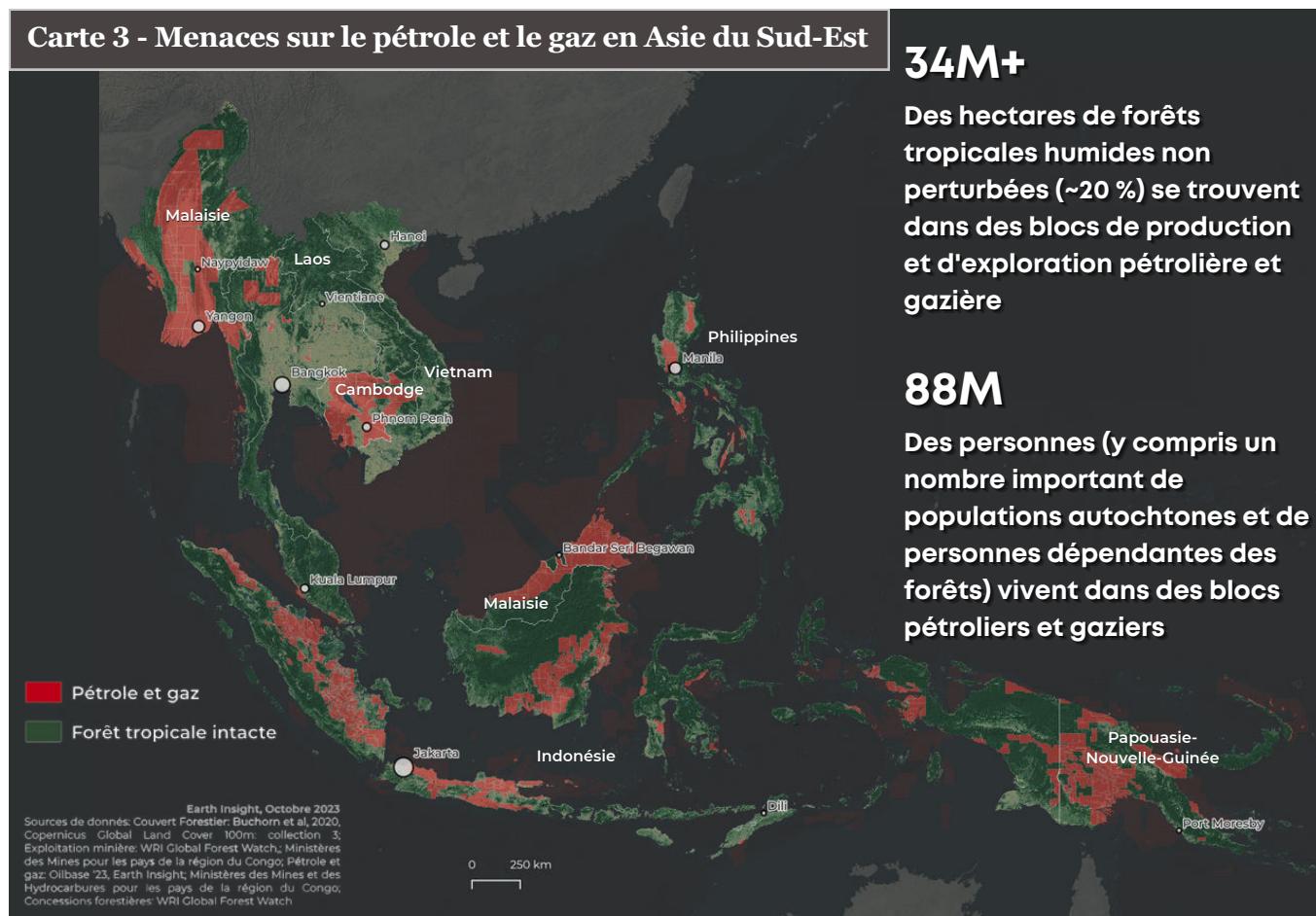
Menaces d'expansion pétrolière et gazière dans le bassin du Congo :

- Près de 72 millions d'hectares, soit plus de 39 % des forêts tropicales humides intactes, chevauchent aujourd'hui des blocs de production et d'exploration pétrolière et gazière.
- Plus de 150 groupes ethniques distincts vivent dans le bassin du Congo, et plus de 33 millions de personnes dans 17 000 lieux habités - soit plus de 20 % des lieux habités (villages, communautés, villes, etc.) dans le bassin du Congo - vivent aujourd'hui dans des blocs de production et d'exploration de pétrole et de gaz.

Menaces d'expansion minière dans le bassin du Congo :

- Près de 48 millions d'hectares, soit près de 27 % des forêts tropicales humides non perturbées, chevauchent des concessions minières.
- Plus de 11 000 lieux habités (villages, communautés, villes, etc.) et 56 millions de personnes, y compris les autochtones et les personnes dépendant de la forêt, sont situés dans des concessions minières.

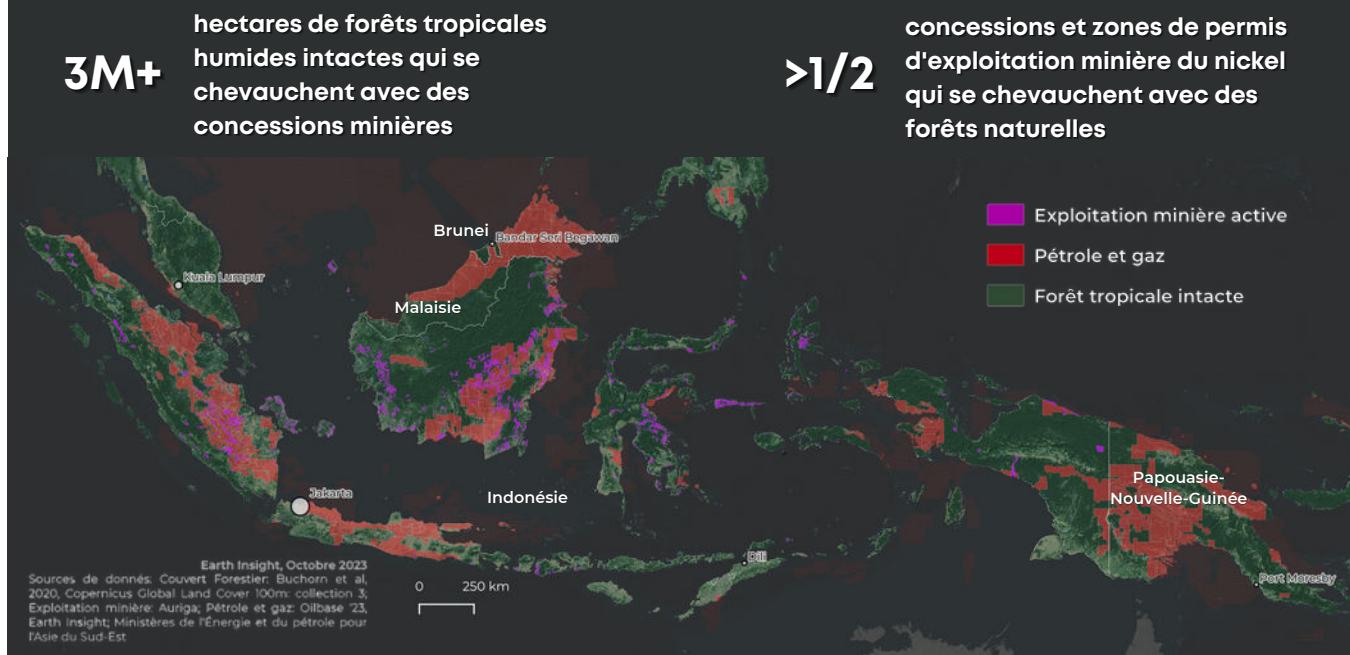
Carte 3 - Menaces sur le pétrole et le gaz en Asie du Sud-Est



En Asie du Sud-Est :

- Plus de 34,8 millions d'hectares, soit près de 20 % des forêts tropicales humides non perturbées, se trouvent dans des blocs de production et d'exploration pétrolière et gazière.
- En Indonésie, 88 millions de personnes (dont un grand nombre d'autochtones et de personnes vivant dans les forêts) dans plus de 99 000 lieux habités (villages, communautés, villes, etc.) vivent aujourd'hui dans des blocs pétroliers et gaziers.

Carte 4 - Menaces à plusieurs niveaux en Indonésie



En Indonésie :

- Plus de 3 millions d'hectares de forêts tropicales humides intactes chevauchent des concessions minières.
- Plus de 450 000 hectares de concessions minières de nickel et de zones de permis pour la transition énergétique, soit plus de la moitié des concessions, chevauchent des forêts naturelles.
- Les gisements de nickel s'étendent sur plus de 3 millions d'hectares en Indonésie et 2,5 millions d'hectares de gisements chevauchent des forêts naturelles, ce qui représente un risque massif de déforestation si les permis d'exploitation du nickel s'étendent.
- Plus de 3 000 lieux habités (villages, communautés, villes, etc.) et 4,5 millions de personnes (y compris les populations autochtones et forestières) sont situés dans des concessions minières.



La fonderie PT Sungai Raya Nickel Alloy Indonesia (SRNAI) est située dans le village de Landipo, district de Moramo, régence de South Konawe, province de Southeast Sulawesi. Cette fonderie est un Projet Stratégique National (PSN). Crédit de l'image : Courtoisie de Yudi Nofiandi via Auriga.

Agro-industrie et exploitation forestière

On estime que l'agriculture commerciale est responsable de 60 %¹⁸ des 77 millions d'hectares de forêts tropicales perdus entre 2013 et 2019. En moyenne, la moitié de la déforestation tropicale annuelle mondiale due aux secteurs de l'agriculture et de la sylviculture est concentrée dans deux pays : Le Brésil (33%) et l'Indonésie (14-19%). À l'échelle mondiale, la production de bœuf, de soja et d'huile de palme a été responsable d'environ 60 % de la déforestation tropicale au cours de ce siècle. Cette proportion atteint 75 % si l'on inclut le bois et le papier.¹⁹ Bien qu'une analyse complète pour les trois bassins sera disponible dans les analyses futures, les exemples illustratifs ci-dessous montrent l'ampleur de la menace que représentent les concessions d'exploitation forestière qui chevauchent les forêts primaires et prioritaires :



Frontière entre les concessions d'huile de palme de PT Tunas Sawaerma et la forêt. Crédit de l'image : Courtoisie de Auriga via Flickr.

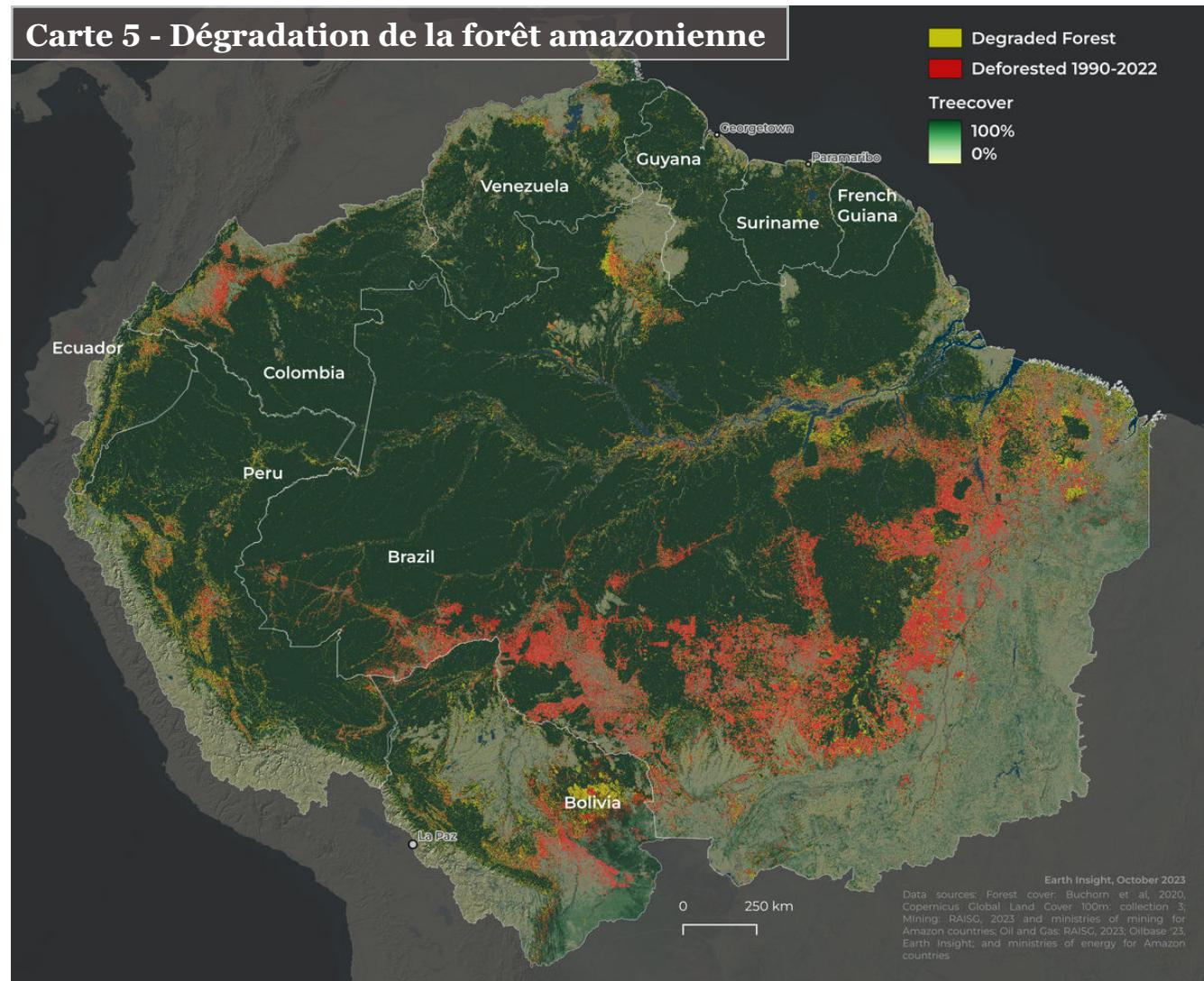


Transport du bois à Mouyondzi, Congo-BrazzaVille. Crédit de l'image : Boussou Gaston via Wikimedia Commons (CC BY-SA 4.0)

Autres menaces liées à l'expansion industrielle dans les Trois Bassins

Dans le bassin amazonien :

- Selon une étude récente basée sur les projections d'accessibilité du Réseau amazonien d'informations socio-environnementales géoréférencées (RAISG), l'Amazonie pourrait perdre jusqu'à 23,7 millions d'hectares de forêt en cinq ans seulement, soit une superficie presque aussi grande que le Royaume²⁰ Uni tout entier - principalement en raison de l'expansion de l'agro-industrie et de l'élevage - à moins que des trajectoires différentes ne soient choisies.



“Nous, les peuples indigènes, avons pris soin de l'Amazonie pendant des millénaires. C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui un appel à l'aide et demandons d'urgence une protection de 80 % d'ici à 2025. Cela signifie qu'il faut mettre un terme à la déforestation, à la dégradation des forêts et à la pollution de l'eau qui alimente toutes les formes de vie. Cela signifie également la sécurité juridique des territoires autochtones comme condition de la sauvegarde des droits territoriaux des peuples autochtones en Amazonie et dans l'ensemble des trois bassins et au-delà”.

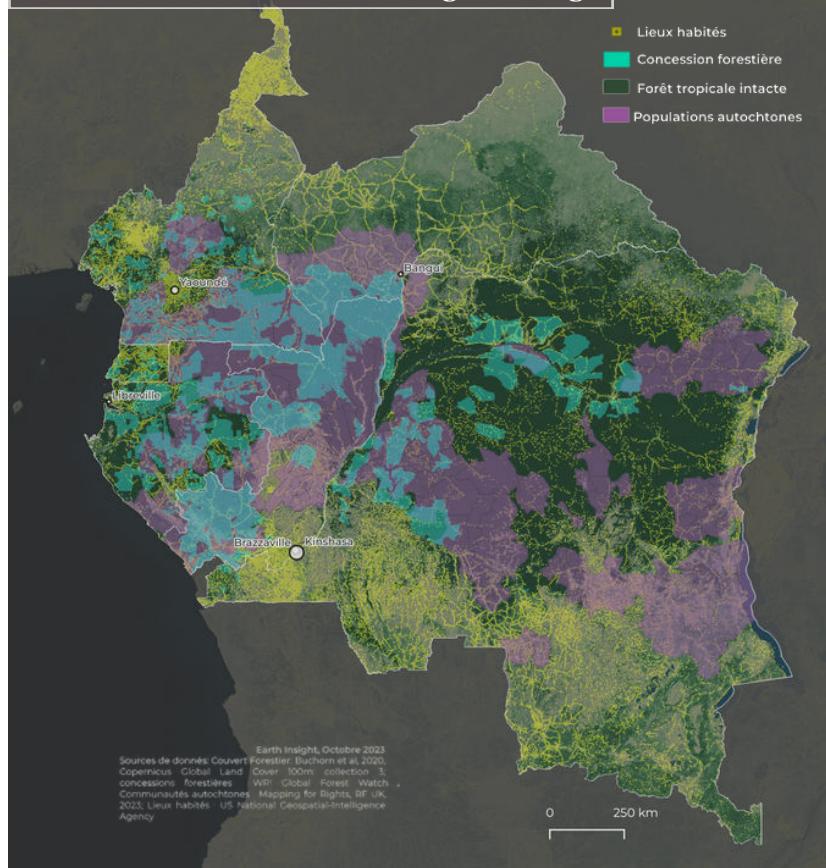
-Fany Kuiru Castro, coordinatrice générale, COICA

Autres menaces liées à l'expansion industrielle dans les Trois Bassins

Dans le bassin du Congo :

- En tant que premier acheteur²¹ de bois provenant des six pays du bassin du Congo, la demande croissante de la Chine continuera à menacer les forêts de la région.
- Plus de 54 millions d'hectares de concessions forestières couvrent les forêts tropicales humides et autres forêts intactes du bassin du Congo. Selon Rainforest Foundation UK, des dizaines de millions d'hectares de forêt sont menacés si le moratoire sur l'exploitation industrielle de la RDC est levé.²²

Carte 6 - Menaces liées à l'abattage en Congo



"Les populations autochtones et forestières du bassin du Congo gèrent les forêts de cette région depuis des millénaires. L'expansion des combustibles fossiles, de l'exploitation minière et d'autres industries extractives représente une menace existentielle pour les riches cultures et l'avenir des pygmées autochtones et d'autres peuples rares et menacés. Les dirigeants mondiaux sont à un tournant et peuvent laisser un héritage durable de protection des forêts pour les générations à venir s'ils agissent avant qu'il ne soit trop tard".

-Patrick Saidi Hemedi, Coordinateur de la Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones (DGPA)

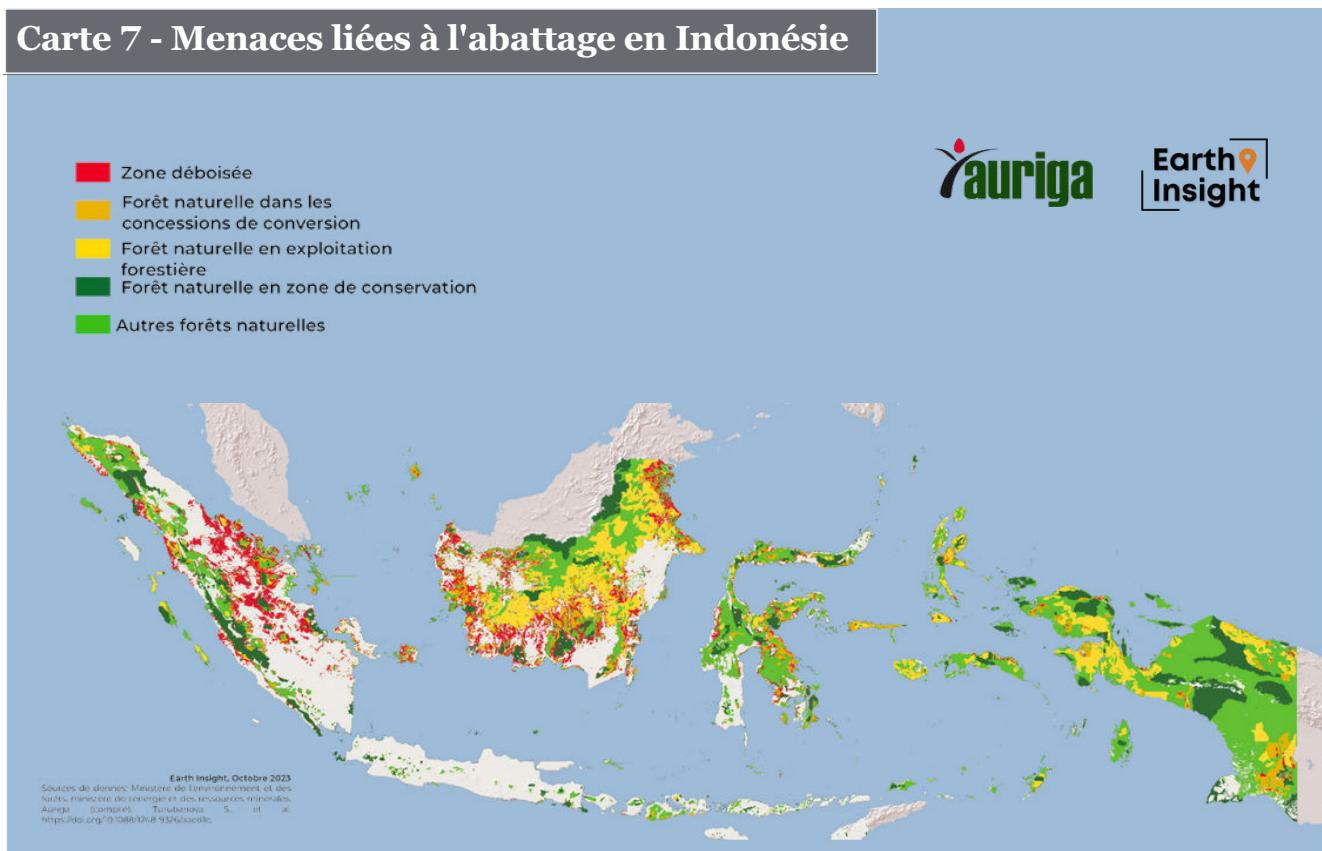
Autres menaces liées à l'expansion industrielle dans les Trois Bassins

En el Sudeste Asiático / Indonesia:

Le scénario de menace future représenté ci-dessous montre l'étendue massive des forêts naturelles sous concessions en Indonésie.²³ Selon l'analyse d'Auriga Nusantara, sur les 83,8 millions d'hectares de forêts naturelles que compte actuellement l'Indonésie, seuls 16,2 millions d'hectares (19,4 %) sont légalement protégés et situés dans des zones de conservation :

- Seuls 16,2 millions d'hectares (19,4 %) sont légalement protégés et se trouvent dans des zones de conservation.
- Près de 23 millions d'hectares de la forêt font l'objet de concessions extractives, dont 7,3 millions d'hectares (8,7 %) pour des concessions de conversion forestière (plantations de bois, palmiers à huile et exploitation minière) et 15,6 millions d'hectares (18,6 %) pour des concessions d'exploitation forestière qui dégradent la forêt.
- Par conséquent, une partie importante des forêts (44,7 millions d'hectares, soit 53,4 %) est susceptible de faire l'objet de concessions extractives de la part du gouvernement.

Carte 7 - Menaces liées à l'abattage en Indonésie



"L'Indonésie est le point zéro de l'exploitation du nickel dans le cadre de la transition énergétique. Nos forêts et nos communautés ont déjà été touchées par une vague de demande mondiale allant de l'huile de palme à la pâte à papier, et il est temps que les gouvernements et les entreprises internationales, en particulier les fabricants de voitures électriques, veillent à ce que les forêts naturelles restantes et les communautés qui y vivent soient protégées."

-Timer Manurung, directeur exécutif, Auriga Nusantara

Protéger les forêts, faire progresser les droits des populations autochtones et des communautés, et éviter les points de basculement :

En d'autres termes, les forêts primaires et intactes doivent être préservées maintenant avant qu'il ne soit trop tard et que les écosystèmes forestiers vitaux des trois bassins ne franchissent des points de basculement irréversibles et n'aggravent encore la crise climatique.

La multitude de pressions industrielles en cascade et de menaces futures explorées dans ce rapport renforce le besoin de **politiques et de mécanismes financiers nouveaux et audacieux qui sont essentiels à la stabilité climatique mondiale et à la sauvegarde des forêts des trois bassins et des communautés autochtones et locales qui les habitent.** Dans une déclaration publiée par un large éventail d'organisations autochtones, régionales et de première ligne, les chefs d'État des trois bassins sont invités à s'engager sur les points suivants :

- Renforcer la protection juridique fondée sur les droits, la démarcation et la reconnaissance des terres et territoires des communautés forestières comme condition préalable à une protection plus efficace des forêts.

- Défendre le droit des communautés à participer pleinement et effectivement à la prise de décision concernant tout développement prévu dans ces zones ; respecter le droit des peuples autochtones à un consentement libre, préalable et éclairé, et assurer la protection de ceux qui vivent dans un isolement volontaire.
- Renforcer et protéger les populations autochtones et les autres défenseurs de l'environnement et des droits de l'homme en première ligne en améliorant l'accès à la justice et en leur offrant une protection juridique solide.
- Stopper et inverser la perte et la dégradation de tous les écosystèmes naturels dues à l'agriculture à grande échelle, à l'exploitation minière, aux industries extractives et autres, notamment par un moratoire mondial sur les activités industrielles dans les forêts primaires ainsi que dans les forêts prioritaires et par la mise en place de protections juridiques pour les forêts naturelles restantes, y compris dans les zones de concession.
- Accélérer un véritable développement à faible émission de carbone dans les pays forestiers tropicaux grâce à une transition énergétique juste, en protégeant les forêts naturelles ainsi que les droits et la souveraineté alimentaire des communautés locales et des peuples autochtones.
- Adopter des objectifs mesurables et limités dans le temps pour atteindre ces objectifs, dans un souci de transparence et de responsabilité.

SOLUTIONS

La prise de conscience et l'élan se renforcent aux niveaux régional et mondial et il est essentiel de prendre des mesures audacieuses. Une série de solutions et de cadres sont référencés ci-dessous, qui incarnent la nécessité d'une action à la fois mesurée et accélérée :

- La déclaration de Belém, si des mesures suffisantes sont prises en temps voulu, peut contribuer à éviter la crise du point de basculement à laquelle le bassin amazonien est confronté.
- Un moratoire sur toutes les activités industrielles dans les forêts primaires et prioritaires jusqu'en 2050 afin de sauvegarder les écosystèmes critiques et de donner le temps et l'espace nécessaires pour développer des innovations appropriées dans le système financier, y compris un financement adéquat et des paiements pour les services écosystémiques, l'allègement de la dette, la réorientation des subventions vers les industries extractives et le développement de mécanismes juridiques pour soutenir la préservation des forêts primaires ainsi que la cogestion et la restauration par les populations autochtones.
- Extension des droits fonciers, des droits d'accès et des droits aux ressources des populations autochtones, financement direct de la cogestion et obligation de consentement préalable, libre et éclairé (FPIC).
- Des réformes de l'architecture financière mondiale qui augmentent les ressources financières en faveur de l'action climatique et des objectifs de développement durable, comme le préconise l'initiative de Bridgetown.
- L'Amazonie pour la vie : 80% d'ici 2025
Déclaration des fédérations indigènes amazoniennes
- Nouvelle dette pour les engagements en matière de climat et de biodiversité de la part des institutions financières internationales telles que le FMI, des grandes nations détentrices de dettes comme la Chine et d'autres détenteurs de dettes dans le secteur privé
- Nouveaux cadres d'action, notamment le plan en 10 points pour le financement de la biodiversité
- Renforcement des engagements nationaux en faveur des principes de l'alliance "Au-delà du pétrole et du gaz" et généralisation des engagements en faveur du traité de non-prolifération des combustibles fossiles.
- Libérer le vaste potentiel des énergies renouvelables et renforcer le soutien direct aux communautés forestières et aux autres défenseurs des forêts en première ligne.

NOTES DE FIN D'OUVRAGE

1 Vancutsem, C. et al. (2021, mars). Surveillance à long terme (1990-2019) des changements de la couverture forestière dans les tropiques humides. *Science Advances*. Accessible en septembre 2023 à l'adresse [suivante](https://www.cifor.org/publications/pdf_files/articles/ANasi2101.pdf) : https://www.cifor.org/publications/pdf_files/articles/ANasi2101.pdf

2 Weisse, M. et al. (2023). La perte de forêts primaires tropicales s'est aggravée en 2022, malgré les engagements internationaux visant à mettre fin à la déforestation. Institut des ressources mondiales. Consulté en septembre 2023 à l'adresse suivante : <https://research.wri.org/gfr/latest-analysis-deforestation-trends>

3 Quintanilla, M. et al. (2022). L'Amazonie contre la montre : A Regional Assessment on Where and How to protect 80% by 2025 (L'Amazonie contre la montre : une évaluation régionale sur où et comment protéger 80% d'ici 2025). Amazonia80x2025. Consulté en septembre 2023 à l'adresse [suivante](https://amazonia80x2025.earth/) : <https://amazonia80x2025.earth/>

4 Duhamel, C. et al. (2022, juillet). Forêts du Bassin du Congo - Etat des forêts 2021, Observatoire des forêts d'Afrique centrale (OFAC). Observatoire des forêts d'Afrique centrale (OFAC), consulté en octobre 2023 à l'adresse [suivante](https://www.observatoire-comifac.net/publications/edf?lang=en) : <https://www.observatoire-comifac.net/publications/edf?lang=en>

5 Estoqué, R.C. et al. (2019). L'avenir des forêts de l'Asie du Sud-Est. *Nature Communications* 10, 1829. Accessible en octobre 2023 à l'adresse [suivante](https://www.nature.com/articles/s41467-019-09646-4) : <https://www.nature.com/articles/s41467-019-09646-4>

6 Ewane, E.B. (2022). Quel niveau de déforestation dans le bassin du Congo peut entraîner une dégradation du cycle hydrologique jusqu'à un point de basculement ?

Lettres académiques. Article 5040. Consulté en octobre 2023 à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.20935/AL5040>

7 Kennedy, C. et al. (2023, 18 août). Les terres des peuples autochtones sont menacées par le développement industriel ; l'évaluation des risques de conversion révèle la nécessité de soutenir l'intendance autochtone. *One Earth* 6, 1032-1049. Elsevier Inc. Consulté en octobre 2023 à l'adresse suivante : [https://www.cell.com/one-earth/pdf/S2590-3322\(23\)00340-8.pdf](https://www.cell.com/one-earth/pdf/S2590-3322(23)00340-8.pdf)

8 Schiedel, A. et al. (2023, juin). Impacts globaux des projets d'extraction et de développement industriel sur les modes de vie, les terres et les droits des peuples autochtones.

Science Advances 7, Vol 9, Issue 23. Accessible en octobre 2023 à l'adresse [suivante](https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.ade9557) : <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.ade9557>

9. Global Witness. (2022, septembre). Décennie de la défiance. Global Witness. Accessible en octobre 2023 à l'adresse [suivante](https://www.globalwitness.org/en/campaigns/environmental-activists/decade-defiance/) : <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/environmental-activists/decade-defiance/>

10 Schiedel, A. et al. (2020, juillet). Conflits et défenseurs de l'environnement : A global overview. *Global Environmental Change*. Vol. 63. Accessible en octobre 2023 à l'adresse [suivante](https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2020.102104) : <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2020.102104>

11 SEI, IISD, ODI, E3G et PNUE. (2021). Rapport sur le déficit de production 2021. Accessible en octobre 2023 à l'adresse suivante : <http://productiongap.org/2021report>

12 Hruschka, F. et al. (2022, 30 juin). Developing Forest-Smart Artisanal and Small-Scale Mining (ASM) Standards (anglais). Groupe de la Banque mondiale. Accessed October 2023 at <http://documents.worldbank.org/curated/en/099235104252220988/P1722450cd79500c30bca0078f7496c1e66>

13 Giljum, S., et al. (2022, septembre). Une évaluation pantropicale de la déforestation causée par l'exploitation minière industrielle. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*. 119 (38) e2118273119. Consulté en octobre 2023 <https://doi.org/10.1073/pnas.2118273119>

14 Les minéraux critiques : Une menace critique pour la biodiversité ? (2023, 10 juillet). Investisseur responsable. Consulté en octobre 2023 à l'adresse suivante : <https://www.responsible-investor.com/critical-minerals-a-critical-threat-for-biodiversity/>

15 Ce chiffre inclut 99 millions d'hectares de concessions anciennement établies et désormais "inactives", qui représentent toujours une menace potentielle d'expansion.

16 Ce chiffre inclut 60 millions d'hectares de concessions anciennement établies et désormais "inactives", qui représentent toujours une menace potentielle d'expansion.

17 Il convient de noter que ce chiffre inclut environ 5 000 places peuplées dans des concessions "inactives" qui représentent toujours une menace potentielle d'expansion.

NOTES DE FIN D'OUVRAGE

18 Dummett, C., Blundell, A., (Maya 2021) Illicit Harvest, Complicit Goods : The State of Illegal Deforestation for Agriculture. (Rapport de l'initiative sur la politique forestière, le commerce et la finance) Forest Trends. Accessible en octobre 2023 à l'adresse suivante : https://www.forest-trends.org/wp-content/uploads/2021/05/Illicit-Harvest-Complicit-Goods_Annex.pdf

19 Bausano, G., Masiero, M. et al. (2023). Alimentation, biocarburants ou cosmétiques ? Land-use, deforestation and CO2 emissions embodied in the palm oil consumption of four European countries : a biophysical accounting approach. Agric Econ 11, 35. Consulté en octobre 2023 <https://doi.org/10.1186/s40100-023-00268-5>

20 La déforestation en Amazonie : Passé, présent et futur : Sept 2022, Synthèse en anglais fournie par InfoAmazonia qui peut être consultée à l'adresse suivante : <https://infoamazonia.org/en/2023/03/21/deforestation-in-the-amazon-past-present-and-future/> et la recherche originale à l'adresse suivante : https://infoamazonia.org/wp-content/uploads/2023/03/DEFORESTACION-AMAZONIA-2025_21032023.pdf

21 Ren, P., Zhang, J., (2021, mai). Promouvoir la durabilité dans l'engagement de la Chine dans le bassin du Congo : Une évaluation du rôle de la Chine et des opportunités potentielles de collaboration dans le commerce et la coopération au développement liés aux forêts. Partenariat pour les forêts du bassin du Congo). Consulté en octobre 2023 <https://pfbc-cbfp.org/news-partner/China-CongoBasin.html>

22 Rainforest Foundation UK (novembre 2018). At Loggerheads:Le moratoire, la programmation géographique et la cartographie communautaire en RDC. (Briefing). Consulté en octobre 2023 à l'adresse https://www.rainforestfoundationuk.org/wp-content/uploads/2021/10/media.ashx_loggerheads-in-drc-2018.pdf

23 Ministère de l'environnement et des forêts, ministère de l'énergie et des ressources minérales, Auriga (compilé), Turubanova S., et al. <https://doi.org/10.1088/1748-9326/aacd1c>

MÉTHODOLOGIE

Clause de non-responsabilité :

Les analyses géospatiales présentées dans ce rapport tentent de saisir les processus de changement à l'aide des données et des méthodes les plus récentes, les plus exactes et les plus précises disponibles. Les résultats de ces analyses peuvent donc changer d'un rapport à l'autre en fonction de la mise à jour des données et/ou des méthodes. Les ensembles de données modélisés et les analyses qui en résultent, tels que les données démographiques maillées et les estimations de population, comportent un certain degré d'incertitude.

Earth Insight adopte une approche de précaution pour estimer la superficie potentielle des zones menacées par le pétrole, le gaz et l'exploitation minière. Les données sur le pétrole, le gaz et l'exploitation minière utilisées dans les analyses de ce rapport comprennent les blocs de production et les concessions en activité, ainsi que les zones à plusieurs stades d'exploration et d'obtention de permis. Cette approche permet d'obtenir la vision la plus large possible des zones menacées par le pétrole, le gaz et l'exploitation minière.

Le pétrole, le gaz et l'exploitation minière menacent les forêts tropicales d'Amazonie

L'étendue de la région amazonienne a été définie par le RAISG sur la base d'un processus consultatif qui combine des facteurs hydrographiques, écorégionaux et biogéographiques. Il convient de noter que, sur la base de cette définition, la région peut être différente de celle utilisée dans le contexte national des différents pays. L'étendue des blocs pétroliers et gaziers a été compilée à partir de la base de données RAISG sur le pétrole et le gaz et a été mise à jour par Earth Insight sur la base de publications officielles récentes des ministères des ressources naturelles ou de l'énergie du Brésil, de la Bolivie, du Pérou, de l'Équateur, de la Colombie, du Venezuela, de la Guyane et du Suriname. L'étendue des concessions minières a été compilée à partir de la base de données minières RAISG, mise à jour par Earth Insight sur la base des publications officielles récentes des ministères des ressources naturelles ou des mines du Brésil, de la Bolivie, du Pérou et de la Colombie. La couverture forestière utilisée dans cette analyse est le produit 2022 EC JRC Undisturbed and Degraded Tropical Moist Forest (TMF), tandis que la fraction globale de la couverture arborée de l'ESA a été utilisée à des fins de visualisation. Le TMF est considéré comme la représentation la plus précise de la couverture forestière tropicale actuellement disponible.

Pétrole, gaz, mines et exploitation forestière : menaces pour les forêts tropicales du Congo

Les pays du bassin du Congo ont été définis comme les six nations qui englobent les écorégions de la forêt du Congo : République démocratique du Congo, République du Congo, République centrafricaine, Gabon, Cameroun et Guinée équatoriale. Il convient de noter que le domaine diffère du bassin hydrographique, qui est plus petit que le domaine du pays. Les blocs pétroliers et gaziers, les concessions minières et les concessions forestières ont été identifiés sur la base de publications récentes des gouvernements de la RDC, de la RdC, de la RCA, du Gabon, du Cameroun et de la Guinée équatoriale.

Le pétrole, le gaz et l'exploitation minière menacent les forêts tropicales en Asie du Sud-Est

L'Asie du Sud-Est a été définie comme les douze pays suivants : Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Thaïlande, Timor et Vietnam. Il convient de noter que ce domaine diffère des bassins hydrographiques qui couvrent les bassins du Mékong et de Bornéo, qui sont plus petits que le domaine du pays. Les blocs pétroliers et gaziers ont été identifiés sur la base de publications récentes des gouvernements du Brunei, du Cambodge, de l'Indonésie, du Laos, de la Malaisie, du Myanmar, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Philippines, de la Thaïlande et du Viêt Nam. L'étendue des concessions minières en Indonésie a été compilée à partir d'une base de données fournie par Auriga.

Le pétrole, le gaz et l'exploitation minière menacent les territoires autochtones

L'étendue des territoires autochtones a été dérivée de la base de données RAISG. Cette couche a été recoupée avec les ensembles de données Earth Insight sur les blocs pétroliers et gaziers et les concessions minières afin d'identifier les zones de chevauchement.

Le pétrole, le gaz et l'exploitation minière se chevauchent avec les établissements humains

Cette carte illustre le chevauchement entre les blocs pétroliers et gaziers et les concessions minières, le grand nombre d'établissements humains dans la région du Bassin du Congo et leur concentration le long des rivières et des routes d'accès. La couche des lieux habités est dérivée d'un produit mondial maintenu par la National Geospatial-Intelligence Agency des États-Unis. Les chiffres de population ont été dérivés du produit global WorldPop Constrained 2020 UN adjusted gridded (100m) population.

SOURCES DE DONNÉES

Blocs pétroliers et gaziers : Amazonie : Base de données RAISG sur les blocs pétroliers et gaziers (2023), ministère bolivien des hydrocarbures et de l'énergie, agence nationale brésilienne du pétrole et du gaz naturel et Biofeuls, agence nationale colombienne des hydrocarbures, ministère équatorien de l'énergie et des ressources non renouvelables, ministère guyanais des ressources naturelles, PerúPetro, Staatsolie, ministère vénézuélien de l'énergie et du pétrole. Congo : Ministère des mines, de l'industrie et du développement technologique du Cameroun, Ministère de l'énergie, des mines, de la géologie et des ressources en eau de la République centrafricaine, Ministère des hydrocarbures de la République démocratique du Congo, Ministère des mines et des hydrocarbures de la Guinée équatoriale, Ministère des hydrocarbures de la République du Congo, Ministère du pétrole, du gaz et des hydrocarbures du Gabon. Asie du Sud-Est : Autorité nationale cambodgienne du pétrole, ministère indonésien de l'énergie et des ressources minérales, ministère philippin de l'énergie, PetroVietnam Exploration and Production Company (PVEP), ministère thaïlandais de l'énergie, Petronas (Malaisie), ministère de l'énergie du Myanmar, ministère du pétrole et de l'énergie de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Concessions minières : Amazonie : Base de données RAISG sur les concessions minières (2023), ministère bolivien des mines et de la métallurgie, ministère brésilien des mines et de l'énergie, agence nationale colombienne des hydrocarbures, ministère équatorien de l'énergie et des ressources non renouvelables, commission guyanaise de la géologie et des mines, ministère péruvien de l'énergie et des mines, évaluation des ressources naturelles et de l'environnement du Suriname, ministère vénézuélien de l'énergie et des mines. Congo : Ministère des forêts et de la faune du Cameroun, Ministère des mines et de la géologie de la République centrafricaine, Cadastre minier (CAMI) de la République démocratique du Congo, Ministère des mines et des hydrocarbures de la Guinée équatoriale, Ministère des mines et de la géologie du Gabon, Ministère des mines et de la géologie de la République du Congo. Indonésie : AURIGA (2023).

Exploitation forestière : Ministère des eaux, forêts, chasse et pêche de la République centrafricaine, ministère de l'économie, des forêts, des eaux, de la pêche et de l'aquaculture du Gabon, ministère des forêts et de la faune du Cameroun, ministère de l'agriculture et des forêts de Guinée équatoriale, ministère de l'économie forestière de la République du Congo, ministère de l'environnement, de la conservation de la nature et du tourisme.

Territoires indigènes : Les territoires indigènes de la région amazonienne ont été dérivés de la base de données RAISG (Réseau amazonien d'informations socio-environnementales géoréférencées) sur les territoires indigènes.

Présence des peuples autochtones : La présence des peuples autochtones dans la région du Congo est basée sur la collecte de données de terrain par Rainforest Foundation UK, Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones (DGPA) et d'autres partenaires.

Fraction du couvert végétal : La fraction globale de la couverture arborée a été dérivée des observations satellitaires PROBA-V et des ensembles de données auxiliaires.

Forêts tropicales humides : Le Centre commun de recherche de la Commission européenne a développé ce nouvel ensemble de données sur l'évolution du couvert forestier dans les forêts tropicales humides (TMF) en utilisant 40 ans de séries chronologiques Landsat. L'analyse et les cartes de ce rapport utilisent le produit Forêts tropicales humides non perturbées et dégradées.

Lieux habités : La base de données des lieux habités est dérivée du Geographic Names Server géré par la National Geospatial-Intelligence Agency des États-Unis.

Données démographiques : Les estimations de population à haute résolution ont été dérivées du produit WorldPop Constrained individual countries 2020 UN adjusted gridded (100m) population product.

Les contours des pays : La base de données geoBoundaries Global Database of Political Administrative Boundaries, créée par le William and Mary geoLab, fournit les frontières nationales.

